

PRisonniers Sans Frontières

13, rue des Amiraux

75018 PARIS

Tél : 33(0)1 40 38 24 30

E-mail : prsf@prsf.org

Site : www.prsf.org



PRisonniers Sans Frontières (PRSF)

Rapport de gestion 2016

présenté par le Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale ordinaire du 4 mai 2017

Sommaire du rapport de gestion 2016

Présentation de l'année 2016.....	3
Activités des instances.....	3
L'Assemblée Générale	3
Le Conseil d'Administration.....	3
Le Bureau	4
Les équipes-pays : responsables-pays et coordinateurs nationaux.....	4
Les équipes-terrain	5
Les équipes-soutien.....	5
Les salariés.....	5
Les commissions thématiques, permanentes et temporaires	6
Les projets conduits en 2016.....	6
Les activités des pays.....	6
Bénin	6
Burkina Faso.....	7
Côte d'Ivoire.....	8
Guinée	10
Mali	10
Niger	11
Togo	12
Les comptes annuels 2016.....	13
Le compte de résultat.....	13
Le bilan au 31 décembre 2016	15
L'annexe aux comptes de l'exercice 2016.....	15
Le budget prévisionnel 2017	16
Les dépenses.....	16
Les recettes.....	Erreur ! Signet non défini.
Le résultat de l'exercice.....	17



Présentation de l'année 2016

L'année 2016 pour PRSF a été riche d'émotions : inquiétudes, espoirs, succès, bonne nouvelles, rencontres...

Ce rapport les détaille, mais pour l'essentiel sachez que :

- Bénévolat en Afrique : de nouvelles équipes-terrain (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée) portent à bien plus de 80 le nombre de prisons visitées et dans 2 pays de nouveaux coordinateurs (Guinée, Niger) ont pris leur fonction.
- Bénévolat en France : quelques responsables-pays (Guinée, Mali) ont été renouvelés, et une trentaine de bénévoles restent très actifs.
- Au siège l'équipe des deux salariés est entièrement renouvelée avec deux départs et deux arrivées.
- Les donateurs individuels et les équipes-soutien nous manifestent leur confiance avec une grande fidélité.
- De nouveaux projets où PRSF apprend à s'allier à une ONG « chef de file » pour apporter sa connaissance approfondie des prisons africaines.
- La rencontre de fondations sensibles aux droits humains a entraîné d'importants soutiens financiers.
- La volonté d'améliorer nos pratiques pour de meilleurs résultats amorce une démarche participative, et la recherche d'une formulation du projet PRSF plus accrocheuse.
- Le renouvellement d'administrateurs élargit le cercle de la réflexion stratégique.
- Enfin les dépenses de l'année 2016 sont entièrement couvertes par les recettes.

Activités des instances

Cette année encore les bénévoles de PRSF sont restés mobilisés au siège comme sur le terrain avec 83 équipes-terrain présentes dans 7 pays.

Notre organisation a néanmoins vu un grand changement au siège avec le renouvellement des deux salariés comme détaillé plus bas.

L'Assemblée Générale

Une Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 28 mai 2016. Etaient présents ou représentés 139 sociétaires. 4 mandats d'Administrateurs arrivaient à expiration dont 3 ont été renouvelés et 1 nouvel administrateur a été élu. Le nombre d'administrateurs se maintient à 19, les statuts en prévoient 20. Le Bureau reste attentif à la composition du Conseil d'Administration : responsables-pays, responsables de commissions thématiques, magistrats honoraires, connaisseurs de l'Afrique, connaisseurs du monde carcéral...

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois en 2016, les 5 février, 3 et 28 mai. Rappelons que les statuts prévoient au moins deux réunions par an. C'est le Conseil d'Administration qui élit le Bureau.

Depuis l'Assemblée Générale du 28 mai 2016 les administrateurs sont :

- Michel Benoist, Ancien consultant en management et ressources humaines



- François Berger, Magistrat honoraire
- Marie-Hélène Bouvier-Colle, Directrice de recherche Emérite INSERM
- Vincent Camus, Ancien dirigeant d'entreprise
- Régis Cavelier, Magistrat honoraire
- Michel de Saint Bon, Ancien dirigeant d'entreprise
- Michel Doumenq, Magistrat honoraire
- François Droin, Ancien dirigeant d'entreprise
- Bérengère du Sorbier, Ancien cadre de la CNIL
- Jean-Marie Fayol-Noireterre, Magistrat honoraire
- Patricia Isimat-Mirin, Magistrat honoraire
- Michel Jeannoutot, Magistrat honoraire
- Jean Le Gac, Directeur du Travail Honoraire
- Patrice Mollie, Ancien secrétaire général de l'AFD
- Jean-Pierre Munier, Magistrat honoraire
- Marie-Françoise Petit, Magistrat honoraire
- Nadine Picquet, Chef d'établissement pénitentiaire
- Michel Turlotte, Ancien dirigeant d'entreprise
- Alain Vignat, Capitaine de vaisseau honoraire

Le Bureau

Le Bureau, composé de 7 personnes, s'est réuni régulièrement (un mardi sur deux) à partir d'un ordre du jour dressé et diffusé par le président quelques jours avant. Chaque réunion donne lieu à un compte rendu. Ordres du jour et comptes rendus sont adressés pour information aux deux salariés.

C'est à l'occasion des réunions du Bureau que sont reçus les responsables-pays au retour de leurs missions, les personnes intéressées par un engagement bénévole, les responsables d'autres associations et bien sûr, lorsque l'opportunité se présente, les membres africains de PRSF.

Le Bureau est composé de :

- Michel BENOIST, *Président*
- François BERGER, *Vice-président*
- Jean LE GAC, *Trésorier*
- Patrice MOLLIE, *Secrétaire*
- Marie-Hélène BOUVIER-COLLE, *Membre*
- Michel JEANOUTOT, *Membre*
- Marie-Françoise PETIT, *Membre*

Les équipes-pays : responsables-pays et coordinateurs nationaux

Le tandem responsable-pays en France et coordinateur national en Afrique est le pont essentiel dans l'animation de PRSF entre la France et l'Afrique. Les équipes-pays ne sont pas toujours au complet en France, en Afrique les coordinateurs cumulent le bénévolat avec une activité professionnelle. Tant en France qu'en Afrique le recrutement pour ces postes est délicat car il demande une très grande disponibilité tout à l'honneur des titulaires actuels.

En Côte d'Ivoire, le nombre d'équipes-terrain a amené à diviser la coordination nationale en quatre coordinations régionales.

Les responsables-pays ont été réunis le 27 mai, veille de l'Assemblée Générale. Echanges et formations sur la pratique de leur rôle sont fortement réclamés, les plus anciens contribuant à la formation des plus récents.

Les coordinateurs nationaux souhaitent eux aussi vivement ces rencontres, mais les distances rendent les réunions difficiles et coûteuses.

Voici les équipes-pays au 31 décembre 2016 :



	en France	en Afrique
Bénin	Michel Jeannoutot, Fabienne Lachaise	Balbylas Gbaguidi,
Burkina Faso	Michel Doumenq, Dominique Lafont	Karim Traoré
Côte d'Ivoire	Bernard Aurenche, Michel de Saint Bon, Michel Turlotte	Justin Gnabo, Constant Mada, Simon Taha, Christine Touré
Guinée	Alain Vignat, Bernard L'Huillier	Paul Guilavogui, Ibrahima Sory Diallo
Mali	Régis Cavelier, Marie-Hélène Bouvier- Colle	Philippe Dembélé, Bernard Jacquin
Niger	Chantal et François Berger	Oumarou Kondo Zaroumeye dit Kallarika
Togo	Bérengère du Sorbier, Jean-Pierre Munier	Daniel Laam-Kuaba, Bonaventure Alou

Les équipes-terrain

Le bénévolat qui caractérise les visiteurs bénévoles de PRSF mérite d'être souligné et honoré.

Fin 2016, c'est plus de 430 visiteurs bénévoles qui visitent 83 prisons regroupant plus de 31 000 détenus. Recruter-former-fidéliser les équipes-terrain reste un souci permanent pour les coordinateurs nationaux. Au travers des séminaires programmés dans les projets (voir plus bas projets conduits en 2016) les équipes-terrain sont formées aux quatre domaines d'intervention que sont l'hygiène, l'alimentation, l'accès au droit et la réinsertion. Mais ce sont bien sûr la régularité des visites et l'écoute qui sont particulièrement appréciées des détenus.

Les équipes-soutien

Regroupés par proximité géographique, professionnelle ou amicale les donateurs sont invités à s'engager sur un don régulier dont une partie est destinée à une ou plusieurs équipes-terrain choisies. Les équipes-soutien sont ainsi tenues au courant de l'actualité de ces équipes par les responsables-pays qui sont présents lors d'une réunion de l'équipe-soutien après un retour de mission.

Une enquête a été menée pour mieux connaître la réalité et les souhaits des équipes-soutien, les résultats ont été publiés dans La Lettre 46 de juin 2015.

Il existe une trentaine d'équipes-soutien de taille, d'ancienneté, de contributions très variables. Le développement de ce mode de soutien est indispensable, mais il demande une personne expérimentée dans ce qui est appelé l'animation de réseau. C'est donc un bénévole à « recruter ».

Les salariés

Les salariés sont au nombre de 2, en contrat à durée indéterminée, assurant 35 heures par semaine. Suite au départ de nos deux précédents salariés, le bureau a organisé le recrutement de deux nouvelles personnes avec une répartition des tâches légèrement changée. Le recrutement de profils plus expérimentés a également conduit à une modification des fiches de poste.

- Vassi Bamba, *Chargée de mission comptable*
- Aurélie Socias, *Chargée de mission en charge de la communication, de la recherche de financements et du suivi des activités*

Les commissions thématiques, permanentes et temporaires

Les commissions alimentation/nutrition, hygiène/santé et accès au droit n'ont pas été sollicitées particulièrement cette année, mais il serait souhaitable de les réactiver dès 2017.

Réinsertion sociale

La réinsertion sociale est un sujet ambitieux car elle est à la base de la non-récidive. Déjà certaines équipes-terrain sont actives à restaurer et entretenir le lien familial. L'autre volet est de rendre l'ancien détenu autonome en matière de ressources, ce qui passe par une activité professionnelle à acquérir ou développer. Mais le premier acquis devrait être de savoir lire, écrire et compter. Quelques ateliers d'alphabétisation existent déjà.

La commission créée en 2015 n'a pas été mobilisée au cours de l'année. Nous devons réfléchir à de nouveaux formats de travail pour encourager les réflexions transversales.

Recherche de fonds

Durant l'année 2016 la commission mécénat a poursuivi la recherche de bailleurs de fonds.

Comme convenu lors de la dernière AG, les petites fondations ont été privilégiées et nous avons notamment obtenu un financement de la Fondation Un monde par tous de 7 000 € pour un séminaire.

En revanche nous constatons que nous ne parvenons pas à obtenir de financement pour les dotations trimestrielles des équipes-terrain. Les difficultés identifiées (ciblage des fonds, stratégies RSE, etc.) n'ont pour le moment pas pu être surmontées et c'est pourquoi le bureau a mis l'accent sur ce point lors du dernier recrutement.

Communication interne et externe

Après les nombreux changements opérés en 2015, dont la refonte du site web la communication externe de cette année est restée basique :

- Comme chaque année 3 Lettres ont été rédigées et diffusées, nous continuons d'étendre la diffusion par mail.

Les projets conduits en 2016

Les projets conduits en 2016 sont détaillés dans les rubriques pays, et rappelés ici :

Bénin : Poursuite du projet financé par l'Union Européenne de renforcement de la société civile et d'assistance aux mamans incarcérées

Côte d'Ivoire : Le projet Saliakro a été clôturé et a fait l'objet d'un audit commandité par l'Union européenne en décembre 2016.

Niger : Démarrage d'un nouveau projet en partenariat avec La voix de la Justice sur financement européen.

Mali : Démarrage d'un projet de formation des visiteurs à l'écoute financé par le SCAC

Les activités des pays

Bénin

47 visiteurs bénévoles, pour 10 prisons visitées, regroupant 6 500 détenus

Contexte



Le climat politique du pays a été, depuis avril 2016, marqué par le « changement » consécutif à l'installation du nouveau Président P. TALON, qui a initié de nombreuses réformes.

Dans le domaine judiciaire et pénitentiaire, nous notons un profond renouvellement de l'encadrement pénitentiaire et un vaste mouvement de magistrats. Le Gouvernement a saisi le parlement de la réforme du code pénal, qui devrait permettre de compléter celle de la procédure pénale déjà en vigueur.

Par ailleurs l'UE, dans le cadre du programme IEDDH a continué à inciter fortement les autorités à mettre en place un système d'aide judiciaire, afin que les Droits de l'Homme et parmi eux les Droits de la Défense soient mieux respectés.

La tendance à la baisse du nombre de détenus et à l'accélération du traitement des procédures a marqué le pas. 6240 détenus fin mars 2016, 6848 fin juillet dont seulement 30 % de condamnés. Chaque prison héberge 2 à 5 fois sa capacité d'accueil.

Activités

L'exécution du projet UE (avril 2014 - avril 2017) a mobilisé toutes les forces vives de PRSF, en partenariat avec le barreau local et les avocats de VDJ pour ce qui concerne le volet « accès au droit ».

Une caravane du droit a été organisée dans les prisons du « Sud » et les discussions avec le barreau local ont débouché en fin d'année sur la mise en place d'un système expérimental d'aide judiciaire.

Les aménagements immobiliers dans les prisons d'ABOMEY et de COTONOU, ont sensiblement amélioré les conditions de détention des mamans et des bébés.

Enfin les équipes-terrain, dont les dotations étaient prises en charge par le projet, ont mis en pratique les connaissances et les acquis du cycle de formation dont elles ont bénéficié grâce au financement de l'UE.

Perspectives 2017

La conduite à bonne fin du projet UE. Avec la mise en place d'un système expérimental d'aide judiciaire dans une perspective de pérennisation :

- Une présence régulière du barreau lors d'audiences de flagrants délits dans les juridictions du Sud.
- Des interventions ponctuelles, à PARAKOU, afin de porter une assistance juridique aux détenus préalablement identifiés par les bénévoles PRSF.

L'amélioration du dialogue entre le coordinateur et les équipes-terrain, et entre les mêmes E.T. et les autres intervenants en milieu carcéral (travail en réseau).

Burkina Faso

19 visiteurs bénévoles, pour 3 prisons visitées, regroupant 2 100 détenus

Contexte pays.

Le Burkina Faso post insurrectionnel se caractérise par un éveil des consciences et une relance de l'économie. Aux plans socio-économique et politique, l'élan impulsé par le nouveau régime actuel, dirigé par le président Rock Marc Christian KABORE depuis 2016, requiert l'assentiment de la majorité de la population Burkinabé. La mise en œuvre du programme de gratuité des soins au profit des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes est l'exemple type d'action concrète réalisée par ce régime. Il est à mettre à l'actif des instances en place l'ambitieux Programme National de Développement Economique et Social 2016-2020 (PNDES) dont la mise en œuvre offre beaucoup d'espoirs à la jeunesse en termes de création d'emploi, de relance économique et de santé.



Cependant, à côté de cette lueur d'espoir, il faut signaler quelques turbulences comme les revendications syndicales et la question cruciale du terrorisme islamiste radical dont le premier acte marquant a été l'attaque de l'Hôtel Splendid et du restaurant Capuccino en janvier 2016, dès le lendemain de l'installation du nouveau gouvernement. Le phénomène du terrorisme au Sahel est une préoccupation majeure dans le Nord du pays. Les villes de Djibo, de Dori de Gorom Gorom et les villages environnants sont les plus exposés aux actions terroristes répétées.

Situation carcérale actuelle.

Les dernières statistiques connues pour la population carcérale fait état approximativement de 7 000 détenus, 30% environ des détenus se trouvant en détention préventive (provisoire).

Si la surpopulation est toujours très importante, souvent proche de 200%, la ration alimentaire des détenus s'est sensiblement améliorée, les dotations publiques destinées à l'alimentation ayant augmenté sans faire l'objet de détournements.

Activité des équipes terrains

Au cours de l'année écoulée, les activités des équipes terrains dans les trois prisons (Ouagadougou, Ouahigouya, Koudougou où se trouvent concentrés le tiers des détenus) ont été essentiellement des visites aux détenus afin de leur apporter un soutien à la fois moral et matériel.

Soutien matériel avec des dons de vêtements, des kits d'hygiène (hygiène corporelle des détenus mais aussi produits destinés à nettoyer les parties communes (cellules, sanitaires, douches) ou bien encore des produits alimentaires.

Soutien moral avec l'organisation d'activités culturelles comme le concours de karaoké, ou bien encore l'organisation de repas communautaires.

Le développement de jardins maraîchers dans les trois prisons a permis d'améliorer la valeur nutritive des repas, la moitié de la production potagère entrant dans la composition de la sauce. Toutefois il faut rappeler une difficulté récurrente qui apparaît tous les ans, tenant à la rareté de l'eau lorsqu'arrive la période de sécheresse. Les pompes existantes sont soit d'une puissance insuffisante, soit hors d'état de fonctionnement. La production potagère déperit alors.

En termes de santé :

- il a été procédé pour les femmes détenues à un dépistage systématique du risque de cancer du col de l'utérus.
- des dons de médicaments ont permis de pallier des urgences, mais ils restent encore insuffisants.
- des activités sportives plus nombreuses sont proposées comme de la gymnastique aérobic qui peut être pratiquées même sans disposer de grands espaces récréatifs.

Projets

Prisonniers sans frontière a remporté en 2016 un appel d'offre de l'Union Européenne au côté d'Expertise France et de Handicap International portant sur deux programmes :

- amélioration de la santé des détenus et des conditions d'hygiène en détention,
- activités culturelles et formation en vue de la réinsertion en fin de peine.

Ce projet de 33 mois a débuté le 1^{er} mars 2017, notre coordinateur national pour le Burkina, Karim Traoré, assure la responsabilité sur les deux projets des missions pour lesquelles la participation de PRSF a été retenue en raison de son savoir-faire.

Côte d'Ivoire

145 visiteurs bénévoles, pour 23 prisons visitées, regroupant plus de 12 000 détenus



Contexte

En Côte d'Ivoire, notre mission d'aide et de soutien envers les détenus s'organise autour de 4 Coordinateurs Régionaux : Mme Touré Christine, MM Taha Simon, Gnagbo Justin et Mada Constant, chacun étant responsable sur sa zone géographique bien définie d'animer leurs équipes-terrains.

Le pays compte 34 établissements pénitenciers, des MACS, Maisons d'Arrêt et de Correction, dont un camp pénal à Bouaké pour les lourdes peines et une ferme agropastorale à Saliakro, sur la commune de Dimbokro, On dénombre environ 12 000 détenus sur l'ensemble des prisons, pour 21 millions d'habitants. La prison d'Abidjan, la MACA, abrite à elle seule plus de 4500 détenus et en fait la plus importante de toute l'Afrique de l'Ouest. Le taux de détention préventive reste trop élevé à près de 43% ; et les prisons sont souvent beaucoup trop surpeuplées avec des surfaces de l'ordre de 2 m² par détenu dans les cellules.

Activités menées en 2016

Grâce à la présence au quotidien de nos équipes, nous agissons directement auprès de plus de 90% de toute la population carcérale. En 2016, en plus de nos actions quotidiennes pour une meilleure hygiène, pour avoir accès à un droit plus juste et pour lutter contre l'inactivité, nous avons particulièrement ciblé les points suivants :

⇒ **des cours d'alphabétisation.** Lancés en partenariat avec une ONG (IPE) ont permis l'enseignement rudimentaire de l'écriture, de la lecture et du calcul à près de 400 détenus sur les 7 prisons de la zone sud : Abidjan, Dabou, Bassam, Agboville, Adzopé, Tiassalé et Aboisso. Ces cours ont été approuvés par le Ministère de l'enseignement. Nous prévoyons la délivrance d'un diplôme officiel et reconnu par les autorités pour tous les détenus qui ont suivi régulièrement ces cours pendant l'année. Nous étudions également la possibilité d'étendre ces cours d'alphabétisation à d'autres prisons, notamment celles d'Abengourou et celle de Dimbokro.

⇒ **la création de nouvelles bibliothèques au sein des prisons.** Avec le concours de la Fondation Decitre, nous avons créé des bibliothèques avec des livres neufs destinés aux détenus des prisons de Toumodi, Bouaké, et maintenant Daloa. En 2017, ce sera encore une nouvelle MAC qui pourra bénéficier de ces dons de livres.

⇒ **la poursuite du développement des jardins maraichers.** Un concours organisé tout au long de l'année 2015 par les équipes locales qui s'est terminé en juin 2016 a permis de primer 3 MACS ayant les jardins maraichers les plus réussis : dans l'ordre, Bondoukou, Dabou et Toumodi. Près de 20 tonnes de maraichage ont été récoltés, ce qui a permis une véritable aide alimentaire aux détenus et leur a permis d'acquérir une formation de base aux techniques agricoles maraichères.

De nombreux ateliers ont été remis en marche et fonctionnent très correctement. C'est le cas de ceux de la MACA par exemple où tout un bâtiment leur a été dédié et remis complètement en état de propreté et de fonctionnement. Ces ateliers portent sur les métiers suivants : menuiserie, alphabétisation, coiffure, bijouterie et couture. Sur ce dernier atelier, nous avons pu comme l'année précédente décrocher des marchés de confection de tenues pour les orphelinats de Bingerville et de Bassam, grâce à l'aide généreuse de la société Uniwax qui nous fournit gracieusement les pagnes. La vente de ces produits a permis de rémunérer les détenus qui ont travaillé à la confection et d'organiser de nouvelles activités (repas amélioré pour les fêtes et les malades de l'infirmerie).

Perspectives

Pour 2017, nous allons signer un accord avec l'AFD pour mettre aux normes les installations d'eaux et d'assainissement dans 8 MACS de la Côte d'Ivoire. Ceci concerne les sanitaires, les citernes d'eaux et les dispositifs d'évacuation des eaux vannes usagées. Ce projet contribue à l'amélioration de l'hygiène, des conditions sanitaires et ainsi à la santé des détenus à l'intérieur des prisons.

De plus, le développement des jardins reste toujours une de nos priorités, car cela permet de mieux nourrir les détenus et de les occuper en leur donnant une formation. Les équipes-terrain ont pu élaborer avec la société Callivoire (1^{er} producteur ivoirien d'engrais, de semences et de phytosanitaires) un contrat de partenariat afin que 500 kgs de produits soient livrés gracieusement à la MACA pour la nouvelle saison. Ces semences vont permettre de couvrir les besoins des prisons d'Abidjan, de Dabou et d'Agboville pendant plus d'une année.



Guinée

31 visiteurs bénévoles, pour 7 prisons, regroupant 600 détenus

En 2016, avec l'éradication du virus Ebola, les missions RP ont repris en Guinée.

Bernard L'Huillier a rejoint l'équipe responsable-pays en septembre 2016. Il fait désormais équipe avec Alain Vignat.

Au cours de la mission réalisée du 13 au 23 novembre, les responsables-pays ont pu visiter les prisons non visitées lors de la mission précédente (à l'exception de Kerouané), rencontrer le Ministre de la Justice et jeter les bases de la future équipe-terrain de Conakry, en charge de la maison centrale.

Il faut en effet souligner que, compte tenu de l'éloignement de Kankan, où se trouve notre coordinateur régional Paul Guilavogui, les prisons de Guinée maritime (dont celle de Conakry, très importante) n'étaient pas couvertes jusqu'à présent.

Bernard L'Huillier, ancien gouverneur du Rotary Paris Ile de France ouest, a pris contact avec les clubs Rotary de Conakry pour présenter PRSF et exposer ses besoins. Suite à ces contacts, le docteur Ibrahima Soury Diallo, membre de l'un des 4 Rotary clubs de Conakry et médecin à l'Hôpital central, a accepté les fonctions de Coordinateur Régional pour la Guinée maritime et centrale. Cela s'est fait bien sûr en accord avec Paul Guilavogui.

Avec la nouvelle équipe-terrain, l'objectif immédiat est de mettre en place et de créer un jardin maraîcher dans l'enceinte de la maison centrale de Conakry. Un don de 500 euros du club Rotary Paris-Alliance va permettre d'acquérir le matériel et les semences nécessaires pour commencer. Le Dr Diallo a trouvé un agronome qui pourra apporter ses conseils. Enfin, le Régisseur de la maison centrale de Conakry, ancien régisseur de Kankan, connaît bien PRSF puisqu'il a participé dans le passé à deux séminaires organisés par PRSF, est tout à fait ouvert à cette évolution. Il en est de même pour le Ministre de la Justice, rencontré la veille de notre retour.

Mali

70 visiteurs bénévoles, pour 12 prisons visitées, regroupant 3 200 détenus

Contexte

Actuellement la situation générale du pays est instable. Pendant notre séjour, du 4 au 12 décembre 2016, le ministre de la justice venait de changer, une attaque à main armée de la prison de NIONO avait eu lieu la veille. Tous les détenus furent libérés. Des surveillants ont été blessés durant l'attaque qui s'est produite une semaine après celle de la prison de BANAMBA. A la Maison centrale de Bamako, le contrôle des entrées et de certains lieux de passage internes a été repris par l'armée. L'accès est devenu beaucoup plus pointilleux.

Au Mali on comptait : 5182 détenus (dont 211 femmes) à la date de mi juin 2016 ; 54% des détenus sont des prévenus (non jugés) ; 47 lieux de détention mais la majorité des détenus sont à Bamako notamment à la MCA (1632 détenus sont présents pour une capacité de 1000 environ).

Résumé des activités

Un projet SCAC a démarré avec de nouvelles normes de gestion qui ont été communiquées au coordonnateur national Philippe Dembélé.



Le nord n'étant pas accessible aux responsables-pays ceux-ci ont effectué la mission de décembre en se cantonnant à Bamako et Kati.

Les objectifs de cette mission ont été : l'animation d'un séminaire de formation à l'écoute pour les visiteurs de prison dans le cadre du projet financé par le SCAC, participation à la journée du détenu du 10 décembre, visite des prisons de Kati et Bamako et animation des équipes de bénévoles, rencontres avec les autorités judiciaires et les bailleurs institutionnels.

Activité phare

Une expérience intéressante a été menée à Bamako, dans deux établissements Bollé-femmes et MCA (20 participants) avec des détenus volontaires. Il s'agissait d'une activité bandes dessinées, encadrée par le coordonnateur Bamako (formé en psychologie) et son équipe ; un palmarès a été établi et des petits pécules ont été distribués aux participants.

Perspectives 2017 : nouvelle mission et réalisation de la deuxième partie du séminaire de formation à l'écoute, prévue dans le cadre du projet financé par le SCAC.

Niger

88 visiteurs bénévoles, pour 15 prisons visitées, regroupant 4 800 détenus

Situation générale

2016 a été une année électorale qui marque la première transition démocratique depuis le coup d'État du 18 février 2010 et la réélection du président Issoufou. Les résultats sont en demi-teinte pour ce pays qui a été forcé de réaliser de grands investissements dans la défense face aux crises libyenne, malienne et nigériane et au risque posé par le développement de l'économie criminelle, en particulier dans ses confins sahariens. Au sud et à l'est, Boko Haram accroît ses activités terroristes entraînant une augmentation importante du nombre des mineurs détenus. Au cœur de cette zone d'instabilité et de violence, le Niger résiste au prix d'importants efforts sécuritaires qui ne sont pas sans conséquences sur les objectifs de développement du pays.

A l'issue des élections le ministre de la Justice est reconduit dans ses fonctions.

Le Niger compte environ 7 000 détenus répartis sur 38 établissements pénitentiaires pour une population de près de 18 millions d'habitants. Les équipes terrain de PRSF rassemblent 88 membres présents dans 15 prisons avec l'arrêt provisoire de l'équipe de la prison de Dosso. Près de 4 800 détenus reçoivent le soutien de PRSF dont 222 mineurs et 229 femmes. Près de 60% des hommes et 80 % des femmes sont prévenus c'est-à-dire en attente de jugement.

La capacité des établissements est très souvent largement dépassée. La prison de Niamey qui date de la période coloniale détient plus de 1300 détenus pour une capacité théorique de 350.

Résumé des activités

Depuis le début 2016 nous sommes engagés dans un projet financé par l'UE en partenariat avec l'association Grandir Dignement. Ce projet se déroule sur 2 ans. Il a pour objectif d'améliorer les conditions de vie carcérale des mineurs, l'hygiène et la santé, l'alimentation et l'accès au droit, en relation avec les juges des mineurs. Nos équipes sont engagées dans la mise en œuvre de ce projet dans les prisons de Birni N'Gaouré, Maradi, Say et Tillabéry. Grandir Dignement intervient auprès des mineurs détenus à Niamey et Zinder, propose diverses formations et agit auprès des autorités pour mettre en place des alternatives à la détention des mineurs. Il s'agit de lutter contre l'incarcération et aussi d'appuyer la mise en place de l'aide juridictionnelle pour que les mineurs bénéficient d'une réelle défense.



Les responsables pays et ceux de Grandir Dignement ont animé une semaine de formation du 19 au 23 septembre rassemblant à Niamey les régisseurs, les infirmiers major et 3 membres de PRSF de chacune des prisons concernées par ce projet. Au programme : les éléments spécifiques de l'adolescence, la prévention des maladies contagieuses, les besoins alimentaires des mineurs et les droits des mineurs privés de liberté ainsi que la procédure pénale les concernant. Nous avons bénéficié des apports du commissaire Abdoul Salam Moumouni et du juge des mineurs Adamou Boubacar que nous remercions chaleureusement.

Activité phare

L'accent a été mis en 2016 sur le respect des règles de comptabilité et une certaine professionnalisation de nos membres bénévoles dans le cadre d'un projet financé par l'UE.

Perspectives 2017

Accompagner notre nouveau coordinateur national, Issoufou Mahamadou dit Kallarika, qui succède depuis le début de l'année à Omar Kondo Zaroumeye. Réaliser une mission en juin pour une réunion de travail des acteurs du projet concernant les mineurs détenus.

Togo

52 visiteurs bénévoles, pour 13 prisons visitées, regroupant 4 100 détenus

Contexte :

Le pays est stable politiquement et pour l'instant à l'abri du terrorisme islamique. Cependant des troubles récents peuvent remettre en cause cette stabilité. Face aux défis économiques que rencontre actuellement le Togo, les autorités mènent plusieurs actions dont le développement des infrastructures routières, de la promotion de l'emploi des jeunes, de l'activité bancaire.

En juillet 2016, l'Assemblée nationale a adopté des lois visant l'abolition de la peine de mort. Le 2 novembre 2015, elle avait adopté un nouveau Code pénal qui contenait plusieurs éléments positifs dans le domaine des droits humains notamment des moyens pour éviter la prison aux primo-délinquants. (TIG, sursis, mis à l'épreuve...). Ces avancées sont néanmoins conditionnées à l'application du nouveau code de procédures pénal qui nécessite une réforme de l'organisation judiciaire actuelle, excessivement coûteuse. Le Togo est également touché par un taux de récidive extrêmement important, notamment du fait de l'absence d'une réelle politique de réinsertion et de la mixité entre prévenus/inculpés et condamnés.

Situation dans le domaine carcéral en 2016 : 13 prisons accueillant 4 494 détenus pour une capacité prévue de 2720 soit un taux d'occupation de 165%. La catégorie de personnes en attente de jugement (prévenus + inculpés) représente 2 911 individus soit 65%. La DAPR dispose d'un budget de 185 F (0,27€) par détenu et par jour. On notera une vigilance renforcée de la part des autorités vis-à-vis des manquements des personnels pénitentiaires.

Activités des Equipes Terrain :

Les responsables-pays ont effectué en 2016 deux missions de 15 jours en avril et octobre. Les coordinateurs-nationaux ont fait leur tournée en juillet de la même année. Toutes les prisons, en particulier celle de Kpalimé ouverte en septembre, ont été visitées et ont permis de rencontrer les équipes terrain. Un climat de confiance règne avec les coordinateurs nationaux. Il est parfois difficile de rassembler tous les membres des équipes-terrain lors des missions.

Les bénévoles des équipes-terrain ont besoin d'être étoffées et redynamisées. Certains bénévoles ont pris l'habitude de recevoir une compensation pendant le grand projet de P3-7 ou celui de CCAV (les concours de proverbes financés par le SCAC de l'Ambassade de France du Togo) et s'étonnent aujourd'hui que PRSF ne soit plus en mesure de les aider dans leur engagement.

Il a été nécessaire quelques fois de repréciser les règles des équipes-terrain telles qu'elles ont été éditées par le siège en invitant les coordinateurs à plus de fermeté vis-à-vis de certaines équipes-terrain.



Il ressort de ces visites une grande fragilité dans les équipes-terrain, notamment pour certaines qui ont nettement besoin d'être soutenues plus que d'autres.

Les plus dynamiques prennent en main la réalisation de petits projets dont elles assurent le financement et contrôlent la réalisation.

Celle de Tsévié a pris en charge la réfection d'une cour intérieure afin que les détenus ne soient plus dans la boue suite aux écoulements des eaux usées.

Celle de Notsé a décidé d'équiper les cellules de ventilateurs pour atténuer la chaleur dans les bâtiments où les détenus sont enfermés la nuit, de 18h le soir à 6h le lendemain matin. Enfin d'autres ont repris dans certaines prisons les activités mises en place dans le cadre d'un projet d'une ONG sur l'aide à la réinsertion limité à 3 ans.

Les comptes annuels 2016

Les comptes 2016 se caractérisent, à nouveau par une diminution du total du compte de résultat, du fait de l'arrivée à terme en mars 2015 d'un projet au Mali, remplacé par deux nouveaux projets de moindre importance au Niger et au Mali : 414 000 € en 2016 / 520 000 € en 2015.

Le compte de résultat

Le compte de résultat est présenté par nature de charges et de produits conformément aux principes comptables. Un compte de résultat analytique est joint en annexe pour la bonne information des membres de l'association. Les commentaires ci-dessous sont basés, comme les années précédentes sur la présentation analytique

Les charges

Les « frais de personnel France » qui se composent des salaires et des charges afférentes, passent de 73 425 à 72 184 €, le recouvrement constaté en 2015 d'une salariée prenant un congé sabbatique et d'une remplaçante en CDD jusqu'en juin ne s'est pas reproduit en 2016

Ce montant correspond à un effectif inchangé de deux postes permanents de chargées de mission.

Les « autres charges France » qui représentent les frais de fonctionnement de l'association, passent de 36 755 à 30 887 €. La cause essentielle (- 6 998 €) en est la fin des dépenses exceptionnelles liées à la célébration du 20^{ème} anniversaire de PRSF. Les autres charges enregistrent une légère hausse de 1 130 €.

Les « autres charges Afrique » s'élèvent à 90 288 € en 2016 contre en 88 296 € en 2015.

Cette hausse résulte de plusieurs facteurs :

- Le poste « autres charges Afrique » n'enregistre qu'une partie des charges courantes liées à l'activité de PRSF en Afrique (d'où la précision "hors projets" dans le libellé à partir de 2014). En effet, la présentation analytique conduit, pour des raisons de suivi, à dissocier le budget courant du budget des projets du programme alors que ceux-ci peuvent inclure des charges courantes Afrique.
- Les variations d'une année sur l'autre sont surtout la traduction de l'incidence des projets qui se terminent (Saliakro, UE Mali) ou qui démarrent (UE Niger)
- A cela s'ajoute la prise en compte de l'insécurité dans le programme des missions, avec notamment la reprise des missions en Guinée

Les « charges sur financements obtenus » (66 274 €) qui représentent les dépenses imputées au cours de l'année sur les subventions reçues pour le financement des projets sont en baisse après les 221 910 € de 2015 qui incluaient encore 126 368 du projet Saliakro.

Les « engagements à réaliser » (99 877 €) représentent les dépenses restant à effectuer sur les projets signés. De nouveaux projets cités dans les produits se substituant à la baisse du reste à engager sur le projet UE Bénin et à la fin du projet UE Mali.

Les « charges exceptionnelles » enregistrent la dotation aux provisions (24 506 €) en diminution (31 430 € en 2015). La dotation couvre à hauteur de 13 858 € les engagements d'autofinancement pris par PRSF dans les projets et à hauteur de 10 329 € le risque de rejet de certaines dépenses par les bailleurs après audit. Les charges exceptionnelles incluent également 3 709 € de pertes liées à des détournements sur des chèquiers au Bénin et en Côte d'Ivoire.



L'exercice se solde par un résultat positif de 26 402€, après un résultat négatif de - 35 740 € en 2015, évolution liée principalement à la réception en 2015 d'un legs de 60 000 € et à un accroissement des produits de mécénat.

Les produits

Les « aides sur salaires France » ont repris, avec une aide d'un CUI Contrat Unique d'Insertion attachée à l'embauche de la nouvelle chargée de mission comptable.

La « générosité du public » enregistre une hausse (162 580 € en 2016 / 132 239 € en 2015). Alors que les dons des particuliers sont stables autour de 103 000 €, le poste de fondations et mécénat enregistre une belle hausse de 22 816 € à 55 359 € due à un effort particulier de la fondation Rumsey Cartier, soutien très ancien et fidèle de PRSF, et au concours de nouveaux partenaires (fondations ANBER et Un Monde Par Tous)

Les « autres recettes » sont généralement constituées de la rémunération de prestations de services effectuées par des experts PRSF et d'une marge reçue au titre de la participation à un consortium sur un projet de réforme pénale en Algérie, marge perçue jusqu'en 2014. Aucune mission d'expert PRSF n'a été réalisée en 2016.

Le poste « subventions » enregistre les conventions de financement signées dans l'exercice. Deux nouvelles conventions de projet ont été signées en 2016, au Mali (SCAC) et au Niger (UE et Grandir Dignement). Par ailleurs, la fin des projets Saliakro et UE Mali conduit à corriger en baisse le montant de subvention enregistré lors de la signature de la convention. Pour Saliakro (- 7 320 €) c'est le rejet d'une partie de notre demande de règlement, pour le Mali (-18 963 €) c'est le résultat d'une exécution inférieure au budget initial qui réduit le montant le montant total à recevoir.

Les « autres recettes » couvrent les dons (hors OIF) reçus spécifiquement pour les manifestations du 20^{ème} anniversaire. Il n'y a plus rien eu en 2016.

Les « cofinancements projet » enregistrent la part financée par La Voie De la Justice (VDJ) dans le projet UE Bénin.

Le « report de ressources antérieures » d'un montant de 103 802 € contre 292 740 € correspond à des subventions signées antérieurement à l'exercice et dont tout ou partie est utilisée pendant l'exercice. Le solde restant à dépenser est placé en charge dans les « engagements à réaliser ».

Les « produits exceptionnels » s'élèvent à 68 654 € contre 5 058 €. Ils sont marqués en 2016 par un legs de 60 000 € et la vente d'un véhicule en RCI (6 174 €), auxquels s'ajoutent des abandons d'indemnités pour prestations de service réalisées par des responsables de l'association pour des projets.

Les « produits financiers » sont de 1 102 € en 2016 / 939 € en 2015.

La « reprise de provision » de 31 430 € / 74 211 € en 2015 reprend intégralement la provision constituée en 2015, à laquelle se substitue la nouvelle provision 2016.

Au titre de l'exercice 2016, PRSF a bénéficié de l'aide en nature ou en espèces de la part d'organismes, fondations ou entreprises diverses, que nous tenons tout particulièrement à remercier et notamment :

- de l'Union Européenne
- du Service de Coopération et d'Action Culturelle au Mali
- de l'Organisation Internationale de la Francophonie

et, par ordre alphabétique :

- de la fondation ANBER
- de l'entreprise DMI
- du Groupement d'aide aux réalisations pour le développement (Canada)
- de la paroisse de la Rédemption à Lyon
- de la fondation Rumsey Cartier
- de la fondation Un monde par tous

Nous remercions également tous les donateurs individuels, constitués ou non en équipe-soutien, pour leur appui fidèle à l'activité de PRSF



Le bilan au 31 décembre 2016

Le total du bilan s'élève à 271 814 € au 31 décembre 2016 contre 330 289 € à fin 2015.

L'actif

Les « immobilisations financières » 1 955 € représentent deux dépôts de garantie, auprès de Paris Habitat pour nos locaux de la rue des Amiraux d'une part, et auprès d'une banque de Côte d'Ivoire d'autre part.

Le poste « débiteurs divers » s'élève à 6 641 € / 5 632 € en 2015 et représente les montants versés aux coordinations nationales africaines dans le cadre des opérations habituelles de financement des équipes-terrain et qui sont en attente d'exécution ou de réception des justificatifs des dépenses.

Un poste de créditeurs divers intitulé « coordinations africaines et factures non parvenues (FNP) » enregistre, en contrepartie au passif, les dépenses en attente de justificatifs à hauteur de 1 640 € (cf. infra).

Le poste « subventions à recevoir » (46 737 €) enregistre les engagements de subvention reçus (conventions signées) n'ayant pas encore fait l'objet de versement.

Les « instruments de trésorerie » s'élèvent à 211 410 € (contre 103 650 € en 2015). Ils permettent de placer en sécurité les fonds propres de l'association et les subventions reçues en instance d'utilisation.

Les « comptes de régularisation » d'actif 5 069 € sont constitués de produits à recevoir et de charges constatées d'avance dont le détail est donné aux paragraphes 5 et 6 de l'annexe aux comptes de l'exercice.

Le passif

Le « report à nouveau » positif, d'un montant de 106 254 € représente le cumul des résultats des exercices précédents de notre association.

Le « résultat de l'exercice » se solde par un excédent de 26 402 € (- 35 739 € en 2015).

Les « fonds dédiés sur subventions » représentent le solde des fonds restant à engager sur les financements et subventions signés (subventions reçues et à recevoir). Ils s'élèvent à 92 877 €. On trouvera le détail de ce poste au paragraphe 4 de l'annexe aux comptes de l'exercice.

Les « fonds dédiés sur dons manuels affectés » (7 000 €) représentent le montant affecté à un séminaire au Togo à réaliser en 2017 à partir du don reçu de Un Monde par Tous

Les « provisions » inscrites au passif passent de 31 431 € à 24 506 € au 31 décembre 2016 (cf. compte de résultat).

Les « créditeurs divers » (4 346 € / 77 784 € en 2015) se composent essentiellement de fournisseurs divers et revient à un niveau normal après le pic de 2015 comportant 70 996 € de chèques Saliakro émis et non encore encaissés.

Les « comptes de régularisation » (10 425 €) représentent des charges à payer. Le détail en est donné au paragraphe 7 de l'annexe aux comptes de l'exercice.

L'annexe aux comptes de l'exercice 2016

Le paragraphe 1 de l'annexe rappelle d'une part les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes, et d'autre part les méthodes utilisées pour la comptabilisation des subventions et des dépenses réalisées ou à réaliser. Les autres paragraphes donnent des informations complémentaires sur certains postes du bilan et du compte de résultat.

Cette annexe donne également une information (estimation qui n'a pas de caractère comptable) au sujet de la contribution du travail effectué par les bénévoles de l'association en France et en Afrique, estimée à 144 930 €.

Le compte d'emploi des ressources fait partie intégrante de cette annexe. Le détail de son élaboration en est donné au paragraphe 12. Il en ressort la répartition suivante des emplois des ressources collectées auprès du public :

- Mission sociale 81,3 %
- Frais de recherche de fonds 9,4 %
- Frais de fonctionnement 9,3 %



Le budget prévisionnel 2017

Les évolutions les plus significatives de ce budget sont commentées ci-dessous. Il faut être conscient que ces prévisions peuvent être fortement perturbées par l'évolution de la situation politique et sécuritaire de certains pays.

Le budget 2017 a été construit à partir des options suivantes :

- Maintien à leur niveau actuel de l'essentiel des moyens et activités courantes ;
- Programme soutenu de missions, là où la situation sécuritaire le permet, dont certaines financées par les projets ;
- Prise en compte des projets décidés en 2017 et notamment, UE Burkina lot 1 (Hygiène) et lot 2 (Réinsertion), et C2D RCI (sanitaires) ainsi que la fin des projets UE au Bénin, IEDDH/UE au Niger avec Grandir Dignement, SCAC Mali.

Les charges

Elles sont réparties en trois grands postes.

- Les frais de fonctionnement du siège

Ils comprennent les frais de personnel, les loyers et charges de nos locaux, les frais administratifs, les honoraires, la communication ainsi que les dépenses diverses liées à l'activité du siège. Leur total en 2017 est estimé à 116 474 €, en augmentation de 13,0% par rapport à 2016 (103 072 €).

L'augmentation relève pour l'essentiel des frais de personnel (88 774 € estimés en 2017) pour un réalisé de 72 184 € en 2016 soit plus 23% qui exprime la situation de l'emploi quand le remplacement des deux salariés a été réalisé en fin 2016. Cette hausse est partiellement compensée par la baisse des autres charges notamment mais pas seulement par la non-reconduction des dépenses exceptionnelles liées au 20^{ème} anniversaire.

- Les budgets d'activité courante en Afrique

Ces montants couvrent l'activité « courante » des équipes de PRSF en Afrique et des responsables-pays : allocations trimestrielles des équipes-terrain, indemnités versées aux coordinateurs nationaux, frais de coordination sur place, billets d'avion et frais de séjour et de déplacement des responsables-pays, à l'exclusion de ces mêmes dépenses qui sont couvertes par les projets.

Ce poste est estimé à 100 790 € sur la base d'une reconduction des budgets prévisionnels de l'année dernière (90 288 € en 2016). L'écart s'explique par une réduction de la part prise en charge par les projets (fin du projet UE Bénin) par la création de nouvelles Equipes-Terrain (Conakry, Bouna), par des hypothèses fortes de missions des Responsables-Pays.

- Les actions sur financement

Estimées à un montant de 335 658 € (66 275 € en 2016), ces dépenses concernent la réalisation de projets financés sur fonds dédiés. La forte hausse résulte pour l'essentiel des trois nouveaux projets au Burkina (deux projets) et en RCI.

Par ailleurs la rubrique des "**engagements à réaliser**" enregistre les subventions non encore consommées qui viendront l'année suivante en "report de ressources antérieures".

Dans les **charges exceptionnelles** figure pour 5 702 € l'achat d'une voiture en RCI sur les fonds provenant de la vente en 2016 du précédent véhicule.

Les **provisions** sont constituées pour couvrir la part d'autofinancement dans les projets et le risque de rejet de certaines dépenses lors des audits. Compte tenu de l'accroissement prévisible de l'encours de projets, le montant des provisions devrait passer de 28 217 € à 37 022 €, et impacter négativement le résultat prévisionnel de 8 805.

Les produits



Ils se répartissent en quatre grandes catégories :

- **Les contributions externes**

Les dons provenant de la générosité du public sont estimés à 135 018 € (162 581 € réalisés en 2016). Dans l'hypothèse d'une stabilité des dons individuels, la baisse traduit l'incertitude sur la reconduction des très beaux résultats obtenus en 2016 sur les fondations et mécénat, pour lesquels nous n'avons pas à ce jour de perspectives significatives.

- **Les ressources de subvention**

Deux subventions ont été signées en début 2017 pour un total de 236 832 €.

UE Burkina lot 1 : 151 571 €

UE Burkina lot 2 : 105 261 €

Et en perspective un projet de travaux de sanitaires en RCI : 300 000 €

Elles seront complétées par la part de cofinancement apporté par VDJ (1 208 €) au projet UE Bénin.

Le report de ressources antérieures (99 878 €) correspond aux reliquats de subventions déjà reçues et signées et qu'il est prévu d'utiliser pour la réalisation de projets. Il est constitué des reliquats de subventions signées avec l'UE pour le Bénin et le Niger, ainsi qu'avec le SCAC du Niger.

- **Les produits exceptionnels**

L'année 2016 avait vu la réception d'un legs de 60 000 €, qu'on ne retrouve pas en 2017.

Le résultat de l'exercice

L'exercice 2017 se solderait par un résultat négatif de 71 000 €, qui impose de poursuivre activement la recherche de nouvelles ressources pérennes.

